



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage - 7 Juillet 2021



ORGANISATION

Introduction de Monsieur Le Préfet et Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental

- Présentation du Diagnostic et des pistes de travail
- Présentation de la D.D.T des offres de service et point sur le financement
- Point sur le calendrier
- Temps d'échange





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le précédent S.D.A.H.G.V (2013 - 2019)

- Les aires d'accueil : 50 emplacements à Aurillac - 20 emplacements à Saint-Flour - 10 emplacements à Arpajon-sur-Cère.
- Le grand passage : création de l'aire sur le site de Leyritz à Crandelles (90 places caravanes).
- Le petit passage: un petit nombre de stationnements hors équipements repérés, regroupant de petits groupes venant visiter des familles territorialement ancrés, ou de passage étape dans le cantal (commerçants, groupe rejoignant mission évangélique).
- Identification de familles nécessitant des besoins en terme d'habitat adapté et premières études foncières.
- L'animation du S.D.A.H.G.V.
- La création d'un poste de coordination départementale.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La démarche de la FDCS15



Octobre Novembre 2020	Novembre Décembre 2020	Février Mars 2021	Avril 2021	Avril Mai 2021	Juin 2021
Entretiens individuels avec les partenaires	Entretiens individuels avec les Maires	Mise en place de groupes de travail	Rédaction des premiers axes du S.D.A.H.G.V	Partage du projet de Diagnostic avec les partenaires	Préparation de la Commission Départementale Consultative

- 80 partenaires ont été rencontrés.
- Ces différentes phases ont été rythmées par des comités techniques de pilotage. (Préfecture, Conseil Départemental, DDETSPP, FDCS15).
- 22 personnes ont participé au groupe de travail sur l'Education.
15 personnes ont participé au groupe de travail sur l'insertion sociale et professionnelle.
3 personnes ont participé au groupe de travail sur la gestion des aires.
13 personnes ont participé au groupe de travail sur la sédentarisation.
- Diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires depuis Mai 2021.



Le Fonctionnement et la Gestion des Aires

Éléments de diagnostic :

- ✓ Des conditions d'accueil et de fonctionnement non satisfaisantes sur l'aire de la Touète.
- ✓ Deux modes de gestion distincts (en régie directe/externalisé) avec un niveau de prestation différencié.
- ✓ Une difficile application du règlement intérieur (durée du séjour, droit d'emplacement, consommation des fluides...).
- ✓ L'importance de la fermeture annuelle pour réaliser des travaux et de sa nécessaire anticipation.
- ✓ L'aire de grand passage est très peu fréquentée . Les Freins évoqués par les gens du voyage concernent le sol qui n'est pas stabilisé son accès qu'ils jugent compliqué.

Pistes de travail :

- ✓ Conduire, sans délai, les travaux de mise aux normes de l'aire de l'aire de la Touète.
- ✓ Harmoniser la gestion des aires pour tendre vers une bonne application du RI et un niveau de prestation homogène sur le territoire départemental.
- ✓ Mener un travail de programmation et d'organisation des fermetures périodiques.
- ✓ Nouvelle réglementation pour l'aire de grand passage => 150 places au lieu de 90 places installations à prévoir.
- ✓ Réflexion sur le petit passage.

Sédentarisation Aménagement des aires

Éléments de diagnostic :

L'aire des Dinandiers figure parmi l'une des plus grandes aires de France.

L'utilisation des aires évoluent avec du passage et de la sédentarisation.

Ce qu'il faut retenir :

Les familles rencontrent des besoins en terme de sédentarisation et les aires de passages n'accueillent plus uniquement des voyageurs mais pour la plupart, des personnes ne voyageant plus. Bien qu'il existe plusieurs solutions, les terrains familiaux locatifs seraient la solution pour répondre à ce besoin d'habitat adapté. En effet, conserver l'habitat caravanes est essentiel pour certaines familles, issues de cette communauté, mais leur souhait est également d'avoir une salle commune et des sanitaires afin d'améliorer leurs conditions de vie. Certaines personnes sont âgées, ce format serait un réel confort pour elles.

Sédentarisation Aménagement des aires

Pistes de travail :

- ✓ Répondre à un besoin d'habitat adapté et revenir à une fonction de passage sur les aires existantes.
- ✓ Continuer les démarches entreprises sur l'habitat adapté avec un calendrier et des opérations inscrits dans le schéma.
- ✓ Pour répondre à un besoin d'habitat adapté et pour rendre la vocation de « passage » aux aires, l'objectif serait de créer des places en terrains locatifs familiaux ou autres formes d'habitat adapté et de réduire le nombre de places sur les aires de passage.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Données sur la Sédentarisation Aurillac



Occupation - Dinandiers 2020



Source : système de télé-gestion EELIS
Document réalisé par Ema SIGNORET, FDSCS ©





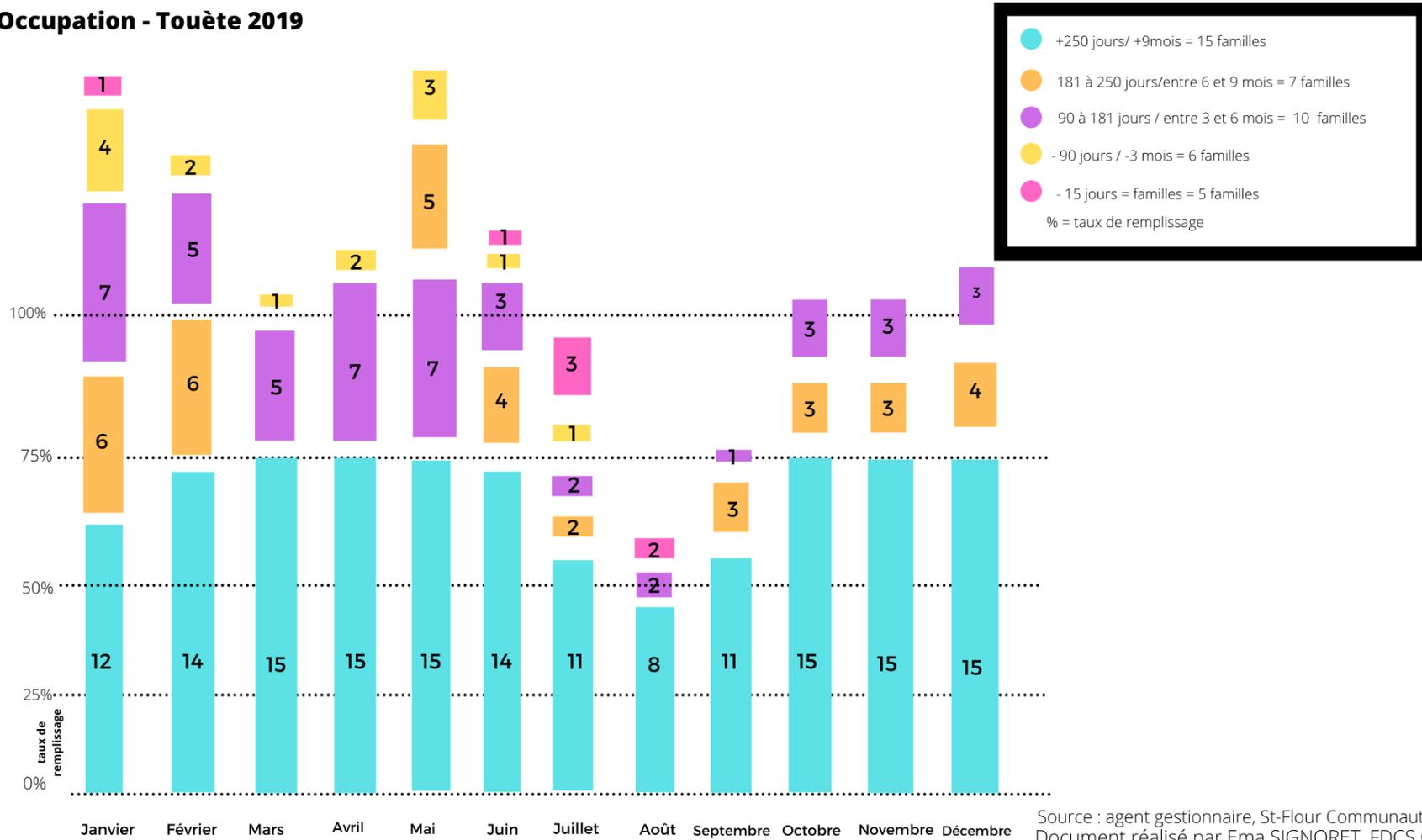
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Données sur la Sédentarisation Saint-Flour



Occupation - Touëte 2019





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Éducation



Éléments de diagnostic :

Ecart entre le niveau d'assiduité et l'inscription scolaire.

Assiduité perlée jusqu'à 13 ans et manque de repérage pour les 15 - 25 ans.

Ce qu'il faut retenir :

Les gens du voyage ont dé-scolarisé leurs enfants durant les périodes de confinement et cette année creuse les difficultés de ce public. Un réel travail est à mettre en œuvre collectivement pour ramener ces enfants vers l'école. Ensemble et pour les générations à venir, nous avons le devoir de revoir nos fonctionnements et missions auprès de ce public afin de trouver au mieux des solutions allant dans cette direction ou en mettant en œuvre les pistes d'améliorations mentionnées dans ce diagnostic par les partenaires. En effet, l'Éducation est un sujet qui doit être traité collectivement par tous les partenaires.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Éducation



Pistes de travail :

- ✓ Renforcer le travail en réseau pluridisciplinaire, en associant, à minima, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental et la Fédération Départementale des Centres Sociaux du Cantal.
- ✓ Explorer les pistes d'amélioration identifiées dans le diagnostic « Comment ramener les enfants vers l'école ? »
- ✓ Renforcer la prévention et l'insertion des jeunes.
- ✓ Se doter d'outil statistique (respectueux des règles de confidentialité) pour mieux évaluer l'assiduité





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Santé



Éléments de diagnostic :

- ✓ Les actions de prévention / sensibilisation à la santé sont inexistantes.
- ✓ Comme la question du handicap n'est pas reconnue par les familles, elle ne bénéficie que peu de prise en charge ou d'accompagnement.
- ✓ Les permanences PMI, ayant démontré toute leur utilité ont pris fin faute de sécurité suffisante pour les agents et suite à un manque de coordination pour ramener les familles vers le service.
- ✓ Absence de local sur les aires.

Ce qu'il faut retenir :

- ✓ Favoriser le “aller-vers” en initiant des actions de prévention / sensibilisation.
- ✓ Recréer du lien et les conditions d'un accueil confidentiel, neutre et suffisamment équipé.



L'animation de la vie sociale et l'Accompagnement Socio-professionnel

Éléments de diagnostic :

- ✓ Les présences régulières sur l'aire sont indispensables.
- ✓ Absence de local sur les aires.

Ce qu'il faut retenir : Des réels besoins ont été constatés et il est essentiel de créer du lien avec ces personnes si l'on veut pouvoir les accompagner, connaître leurs besoins... A ce sujet, une piste de réflexion devra être apportée concernant l'absence de locaux sur les aires, ne permettant pas aux acteurs de développer plus fortement leurs actions. Détenir un lieu sur l'aire permettrait aux animateurs de réaliser des activités tout public, mais permettrait également aux travailleurs sociaux du Conseil Départemental, du CCAS de mettre en place des permanences ou de recevoir simplement les familles dans leurs démarches. La PMI aurait également un lieu pour réaliser des permanences. La création d'un lieu d'accueil répondrait aux besoins de nombreux partenaires.

L'Animation de la vie sociale et l'Accompagnement Socio-professionnel

Pistes de travail :

- ✓ Poursuivre le travail engagé.
- ✓ Favoriser le “aller-vers” pour l’ensemble de l’offre mobilisable en matière d’insertion socio-professionnelle de ce public.
- ✓ Maintenir un lien de confiance en recréant les conditions d’un lieu d’accueil neutre, indispensable à un accompagnement adapté.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

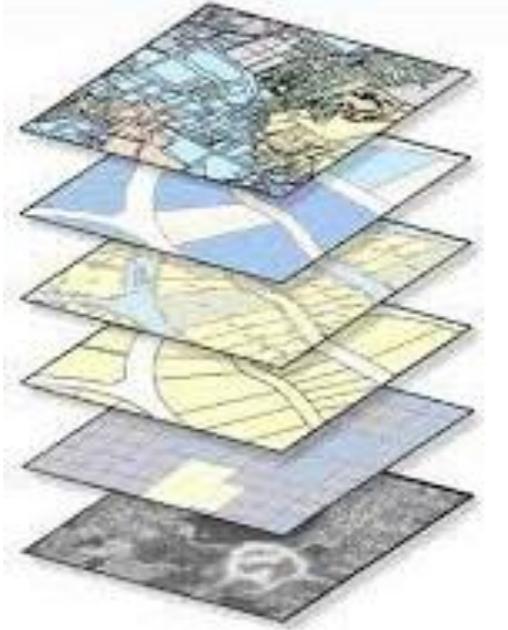


Présentation de la D.D.T

- Les Financements des aires d'accueil permanentes et des terrains familiaux locatifs des gens du voyage.
- Offre de service au bénéfice des EPCI gestionnaires – Etude Système d'Information Géographique sur le foncier disponible et caractérisé.



Appui SIG de la DDT sur le foncier disponible



Sur la base de l'ensemble des parcelles situées sur un territoire donné, application de filtres :

- Taille des parcelles ;
- Occupation des parcelles : agriculture, forêt ;
- Risques présents : inondation, mouvement de terrain ;
- Éloignement (longueur, temps) ;
- Appartenant à l'État/une collectivité ;
- ...



**Une liste de parcelles répondant aux critères fixés
(nécessité d'une expertise terrain)**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Financements mobilisables



Aires permanentes d'accueil :

* Création d'aires dans nouvelles communes de plus de 5 000 habitants inscrites dans les schémas révisés et publiés (communes ayant franchi le seuil des 5 000 habitants lors du dernier recensement de la population de l'Insee - population totale) ; sub 70 % des dépenses d'investissement HT (plafond de 10 671€ par place) ; possibilités DETR – DSIL – Département – CAF – Région – prêts CDC selon éligibilité des MO et conditions des CC de chaque partenaire

* Réhabilitation/mise au normes = pas de sub ETAT, Prêts PHARE de la BT (CDC) et possibilité DETR

- Terrains Locatifs Familiaux :

* 70 % de la dépense HT (plafond de dépenses subventionnables 15 245€ par place) soit au 10 671,50€ par place créée.

* Mise aux normes (décret 2019-1478) : 3 500€ par place

possibilités DETR – DSIL – Département – CAF – Région – prêts CDC selon éligibilité des MO et conditions des CC de chaque partenaire

- Logements adaptés – PLAI adaptés (FNAP) :

Subvention de 5000 €/logement (PLAI) à laquelle s'ajoute une subvention de 13 980 €/logement soit 18 980 €.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le calendrier

Réalisation du diagnostic du SDAHGV

Septembre 2020 à Mars 2021

Commission Départementale
Consultative

7 Juillet 2021

Écriture du projet de
SDAHGV

Juillet Août
2021

Échanges avec
les partenaires

Septembre
Octobre 2021

Avis formels
des collectivités

Octobre 2021

Cotech

Novembre
2020

Signature du
SDAHGV

Décembre 2021

Application du S.D.A.H.G.V : 2022 à 2028.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Temps d'échanges

